

adopter le bill des pensions qui est le bill par excellence. C'est en nous abstenant de sanctionner les modifications apportées à la loi que nous causons du tort au pays.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je ne comprends pas bien. . .

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je demande pardon à mon très honorable ami. Je voudrais relever brièvement un reproche de mon honorable ami (M. Clark). Il a, dit-il, appelé l'attention du ministère hier soir sur la possibilité d'une conférence, et il a laissé l'impression que le ministère aurait pu tenir cette conférence un peu plus vite.

M. CLARK: Si je me trompe à ce sujet, je ne demande pas mieux que d'être repris; mais j'espérais certainement accélérer les choses en appelant l'attention du Gouvernement.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je crois être en état de prouver à mon honorable ami que le Gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait dans les circonstances. Le Sénat a ajourné la séance jusqu'à onze heures ce matin. Nous avons ajourné la nôtre jusqu'à midi et demi dans l'espérance de recevoir un rapport du Sénat dès que nous nous réunirions ce qui nous aurait permis de connaître son attitude. Mon honorable ami était ici ce matin, et il a dû remarquer que nous n'avons rien reçu du Sénat. Même à midi et demi nous étions encore sans nouvelles et nous avons suspendu les travaux de la Chambre afin de pouvoir recevoir ce rapport, et nous avons pris des mesures dès que nous l'avons reçu.

M. CLARK: Au lieu de renvoyer le bill, n'aurions-nous pas pu à ce moment nommer un comité qui aurait conféré avec le Sénat?

Le très hon. MACKENZIE KING: Non, parce que nous ignorions ce que ferait le Sénat. Ainsi, l'objection de mon honorable ami est entièrement réfutée.

M. CALDWELL (Victoria-et-Carleton): Je suis d'avis que le Parlement se trouve présentement en face d'une situation très grave. Je ne voudrais rien dire qui serait contraire au règlement, et je me demande comment je pourrai l'éviter tout en exprimant ce que je ressens.

Une VOIX: Suspendons le règlement.

M. CALDWELL: Monsieur l'Orateur, si je venais à enfreindre le règlement, je vous saurais gré de me le faire observer. Un honorable collègue a suggéré l'idée de suspendre le règlement.

M. L'ORATEUR: La séance.

[M. Clark.]

M. CALDWELL: Pour ce qui est des modifications de la loi des pensions, on a dit que si le Sénat les a rejetées, c'est parce que la Chambre ne les a examinées que trop sommairement. Je reconnais volontiers que tel est le cas. En tant que membre du comité, je n'ai pas cru devoir discuter ces amendements sur le parquet de la Chambre parce que le Gouvernement avait institué une commission royale.

L'hon. M. BELAND: Il y a deux ans.

M. CALDWELL: Oui, et depuis deux ans qu'elle est instituée, cette commission a étudié les projets d'amendements, elle s'est livrée à de longues investigations et elle a finalement rédigé un rapport dans lequel elle suggère les moyens de remédier à l'état de choses qu'elle a constaté. Ce rapport était à la disposition des sénateurs aussi bien que des députés. Le comité des pensions a fait imprimer chaque jour, à venir jusqu'à la séance à laquelle il a arrêté son rapport, le compte rendu de ses délibérations, chacune des dépositions qu'il a recueillies et même les observations faites par ses membres. Tout cela, je le répète, sénateurs et députés l'avaient sous les yeux, et c'est pourquoi les députés, surtout ceux qui faisaient partie du comité des pensions n'ont pas jugé utile de discuter le rapport de celui-ci en ce qu'il avait trait aux amendements. Si nos législateurs n'ont pas cru devoir prendre le temps de lire le rapport de la commission Ralston, je ne sache pas qu'il faille en blâmer la Chambre des communes. Depuis assez longtemps ce rapport était là, à la disposition de chacun. Il est peu sage, j'en conviens de saisir le Sénat de projets de loi à une époque aussi avancée de la session quand les membres de l'autre Chambre n'ont aucun moyen de se renseigner. Tel n'était cependant pas le cas lorsqu'il s'est agi du bill des pensions, puisque les deux Chambres avaient alors sous les yeux et le rapport de la commission Ralston et les dépositions que le comité avait recueillies. Le bill des pensions n'est pas de la même catégorie que certains autres projets de loi que l'on dépose aux dernières heures de la session et qu'on adopte parfois à la suite de quelque discussion. En pareil cas, le Sénat n'a guère le temps de se mettre au fait de ce qui s'est passé ici; mais, je le répète, le bill des pensions ne tombe pas dans cette catégorie-là.

Comme mon honorable ami de Kootenay-Ouest (M. Humphrey), je considère que cette affaire devrait être l'objet d'une conférence. La question me paraît si grave, la modification de la loi des pensions a une importance et une portée telles, que nous ne pouvons pas même nous permettre d'exciper de notre dignité de représentants du peuple pour nous abstenir